Racisme anti-Blancs : Communiqué de l'Agrif sur le procès Houria Bouteldja

19/01/2011 à 13h37



[youtube]http://www.youtube.com/watch?v=t6-FQuzhrwM&feature=player_embedded[/youtube]

Par décision en date du 18/01/2011, le Procureur de la République de Toulouse a formulé un réquisitoire définitif de renvoi devant le Tribunal correctionnel à l'égard d'Houria Bouteldja.

Le Procureur a retenu que le fait de qualifier de « souchiens » les Blancs et les Français de souche constituait bien « une expression outrageante, un terme de mépris ou une invective injuriant les Blancs représentés par l'AGRIF en raison de leur appartenance à une race. »

L'AGRIF attend maintenant avec confiance la date prochaine de la fixation et le procès.

* voir le livre de Bernard Antony Vérités sur les esclavagismes et les colonialismes, Réplique à Houria Bouteldja

L'AGRIF

(Merci à Camulogenos)